

Moudon, le 8 décembre 2016

EXTRAIT

Du procès-verbal du Conseil communal de Moudon
Séance du 6 décembre 2016
Présidence : Ufuk Ikitepe

LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

Préavis de la Municipalité au Conseil communal No 08/16

**Demande d'un crédit de CHF 50'000.- pour un prêt en faveur du FC
Etoile-Broye destiné au remplacement des installations d'éclairage au
Clos de Mézières**

- vu le préavis de la Municipalité No 08/16,
- ouï le rapport de la COGEFIN,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

- 1. octroie un prêt de CHF 50'000.-, sans intérêt, en faveur du FC Etoile-Broye, destiné à financer le remplacement des installations d'éclairage du terrain de football au Clos de Mézières,**
- 2. accepte que le prêt soit remboursé par un montant annuel de CHF 5'000.-, la première fois en 2018.**

Le préavis est accepté par 45 voix, 1 avis contraire et 1 abstention.

Ainsi délibéré en séance du 6 décembre 2016.

CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

Le Président : La Secrétaire :

 
Ufuk Ikitepe **Nicole Wyler**



Ville de Moudon

Hôtel de Ville
Case postale 43
1510 Moudon

www.moudon.ch